

**Délibération du Conseil Municipal  
de la Commune de CADENET**

**N° 86 /2022**

Mis en ligne le **15 DEC. 2022**

**Session du 12 décembre 2022**

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE DOUZE DECEMBRE  
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de décembre sous la  
présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 6 décembre 2022

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET-SANHADJI, LORIEDO, RAOUX-  
JACQUEME, DUVAL, BOISGARD, MANGANARO, BOY-COURROUX, DE LAURENS DE  
LACENNE, JAUMARY, BERGE, JAUBERT, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, SCHOFFIT,  
RIPERT, BASTIE, SEVE, LACOSTE, DEBIT, KHALIZOFF, MARTIN,

**Absents** : CAUSSARIEU

**Absents excusés** : SLAVICEK, LEROY, VOREUX

**Procurations :**

Mme SLAVICEK	a donné procuration à	Mme DE LAURENS DE LACENNE
Mme LEROY	«	M. ALBERTINI
M. VOREUX	«	Mme KHALIZOFF

**RENOVATION DE LA CANTINE SCOLAIRE : AVENANT AU LOT N°1  
DU MARCHE DE GROS ŒUVRE**

Madame Valérie GAUDELET SANHADJI, Première Adjointe déléguée à l'Education, l'Enfance et  
la Démocratie Participative informe l'assemblée que par délibération 37/2022 en date du 11 avril  
2022, le Conseil Municipal a approuvé l'attribution des marchés de travaux relatif à la 2ème phase  
de la rénovation de la cantine scolaire comme suit :

Lot	Détail	Société	Montant HT
Lot 1	Gros œuvre et travaux généraux	ATEC	84 004.00€
Lot 2	Electricité CFO/CFA	ELPS	26 985.40€
Lot 3	CVC Plomberie	VERIOT HAUTBOUT	59 640.00€
Lot 4	Equipements de cuisine	PERTUIS FROID	130 000.00€
Lot 5	Alarme intrusion	SNEF	5 189.64€

Soit un montant total de 305 829.04 € HT.

En cours d'exécution, des modifications se sont avérées nécessaires pour le lot n°1 pour mener  
à bien le projet à son terme.

Des modifications techniques et des travaux supplémentaires sont apparus du fait de l'absence  
de vide sanitaire dans la zone de la cuisine, nécessitant un avenant sur le montant du lot n°1.

Détail des plus et moins-values :

REALISATION DE 28 ML DE TRANCHE SOUS DALLAGE	Unité	PU	QT	PT HT
déblais de toutes natures	m3	110,00	9,8	1 078,00 €
mouvement de terre 10m aller, 10 m retour (20m)	m3	45,00	9,8	441,00 €
scellement chimique	u	100,00	25	2 500,00 €
par engin mécanique tuf,marne,béton,bloc plein, pierre mi-dure en rigole ou tranchée	m3	210,00	9,8	2 058,00 €
remblais en sable	m3	92,00	8,4	772,80 €
dalle béton arme	m3	580,00	1,4	812,00 €
horizontal épaisseur au-dessus de 10cm jusqu'à 20 cm	ml	102,00	56	5 712,00 €

TOTAL TXP 13 373,80 €

TRAVAUX EN MOINS VALUE A DEDUIRE	Unité	PU	QT	PT HT
Percements pour caniveaux et siphons de sol dans la dalle du RDC - Diamètre moyen Ø 260 mm	U	125,00 €	12	1 500,00 €
Réalisation d'une étanchéité liquide en deux couches croisées sur les parties courantes, relevés périphériques avec entoilage, traitements des points singuliers notamment au droit des siphons et caniveaux de sol inox, traitement préalable du support et essais d'étanchéité inclus.	m <sup>2</sup>	71,00 €	115	8 165,00 €

TOTAL TXM 9 665,00 €

Soit un montant Total HT des travaux en plus et moins-value : 3 708,80 €

TVA au taux de 20 % : 741,76 €

Montant total TTC supplémentaire de 4 450,56 €

Afin de formaliser cette augmentation, il convient de réaliser un avenant qui consiste à modifier les conditions initiales du marché mais qui ne saurait modifier ce dernier dans des proportions remettant en causes les conditions de mise en concurrence initiale.

Conformément au code de la commande publique, un marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 du lot n°1 avec la société ATEC pour un montant de 3708.80€ HT.

**Après avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec la société ATEC titulaire du lot n°1 relatif au gros œuvre représentant moins de 5% du marché initial.

Le Maire  
Jean-Marc BRABANT

